

Vivez l'esprit en paix



“

“Toi, Seigneur, tu le gardes en paix, car il te fait confiance.”

Esaïe 26.3

À qui faites-vous confiance pour résoudre vos problèmes ? À Dieu ou à vous-même ?

Avant de répondre, lisez ceci : “Toi, Seigneur, tu le gardes en paix, car il te fait confiance. [...] Seigneur, tu indiques au fidèle un chemin qui va tout droit ; la voie que tu lui traces est sans aucun détour.” [Esaïe 26.3/7](#)

Quelle belle promesse ! Si vous voulez garder l'esprit en paix, adoptez ce principe : "Faire de son mieux, et confier le reste à Dieu !"

Nous sommes quelques-uns à avoir appris qu'il était mal de se réjouir lorsque les difficultés surviennent. On nous a conditionnés à penser qu'en désespoir de cause, il convenait au moins de s'inquiéter et d'être malheureux.

“Faites de votre mieux et confiez le reste à Dieu.”

Paul affirme ceci : "Ne vous laissez effrayer en rien par vos adversaires : ce sera pour eux le signe qu'ils vont à leur perte et que vous êtes sur la voie du salut ; et cela vient de Dieu."

[Philippiens 1.28](#)

Satan ne sait plus quoi faire lorsqu'il n'arrive pas à vous mettre hors de vous. Vous le privez d'une arme puissante. En accordant une totale confiance à Dieu, vous ne dépendrez plus des circonstances ni des autres ni de vos propres limites.

Un animateur radio a dit un jour avec malice : "Par les temps qui courent, il est bon de savoir que des temps pareils ont toujours couru !"

La question n'est pas : "La crise viendra-t-elle ?" C'est : "Comment allez-vous la gérer ?" La Bible dit : "Pour nous qui avons cru, nous entrons dans le repos." [Hébreux 4.3](#)

Une action pour aujourd'hui

Lorsque les choses tournent mal, ne suivez pas leur exemple. Suivez la voie que Dieu vous indique, appuyez-vous sur sa Parole, puis faites-lui pleinement confiance et laissez-le agir à votre place.

Bob Gass [S'ABONNER](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



1910 PARTAGES

Cette méditation de Bob et Debby Gass, publiée en français par l'association PHARE MEDIA est la propriété de UCB UK (charity).

L'autorisation de diffusion est accordée aux églises et aux œuvres chrétiennes à raison de 52 textes par an sous réserve de citer les auteurs, Bob et Debby Gass, la source - www.paroledujour.com - et la possibilité d'obtenir gratuitement la version papier sous forme de brochure auprès de : contact@paroledujour.com.